

Our French Lesson

AVIS A TOUS CEUX QUI VEULENT APPRENDRE LE FRANÇAIS.

La nouvelle direction de l'Abeyille qui a à cœur la conservation et la propagation de la belle langue française en Louisiane a résolu de donner aux Américains l'opportunité d'apprendre le français pour la modique somme de 75 sous par mois, montant de l'abonnement mensuel au journal. Notre nouvelle méthode permettra également aux Louisianais désireux de perfectionner dans l'étude plus complète de la langue de leurs ancêtres, de pouvoir le faire avec la plus grande facilité et sans perdre un temps précieux que trop souvent réclament leurs affaires.

Nous avons en effet obtenu de Monsieur M. D. Berlitz, chevalier de la légion d'honneur, officier d'Académie, l'autorisation de publier chaque jour dans nos colonnes une leçon tirée de sa méthode dont la réputation est mondiale.

Nous continuons aujourd'hui la publication de la première leçon.

Afin de permettre aux débutants de pouvoir comprendre parfaitement la méthode, nous publions en Anglais les notices explicatives qui accompagnent chaque leçon.

Toute personne n'ayant pu pour une raison quelconque suivre nos premières leçons aura toujours la ressource de se les procurer en nous demandant de lui envoyer les numéros du journal correspondant aux leçons qui lui manquent.

NOTICE TO ALL PERSONS WHO WOULD LEARN THE FRENCH LANGUAGE.

As the preservation and the propagation of the French language in Louisiana are among the prime desiderata cherished by the new administration of the New Orleans Bee, it has been decided to inaugurate a system whereby Americans will be enabled to study French for the small sum of seventy-five cents per month—amount of one month's subscription to the paper. The published exercises will be of great help to Louisianians who would wish to gain more accurate understanding of the idioms and grammatical construction of the language of their ancestors, without taxing either

their time or their intellectual forces. By permission of Prof. M. D. Berlitz, Knight of the Legion of Honor, Officer of the French Academy, we are publishing in the columns of the Bee, a series of graduated exercises from Prof. Berlitz's work, whose excellence is recognized the world over.

We shall continue these lessons every day. In order to facilitate the task for beginners, we will accompany the explanatory notes with the English equivalent.

Any persons who, for some reason or other, has missed the first lessons, can obtain back numbers of the paper, either by calling at our office or requesting that they be forwarded by mail.

The advantages claimed for this method are:

(a) The lessons are mostly based on object-teaching; this results in the students associating perception with the foreign expressions; he thus is soon able to think in the foreign idiom.

The method is designed: (1) For self-instruction: The student in such case reads over aloud, and several times, each lesson and then asks himself the questions of the book, answering them.

(2) For reciprocal instruction in clubs or parties of friends, each member alternately taking the role of the teacher, asking the questions and letting the others alternately answer. This has the advantage over self-instruction that the ear is more thoroughly drilled in catching the foreign sounds by hearing other people's voices, and, as several heads know more than one, each student will be able in his turn to correct mistakes made by his fellow-students.

(b) Nearly all the lessons are in shape of conversation, in order to continually drill the student's ear and tongue.

(c) The most useful is always taught first, so that the student's mind is not encumbered with rules and word forms that he cannot immediately use and will forget again before reading them.

(d) Where rules are to be given, they are illustrated by striking examples, so that even those who are not good grammarians can fully understand them.

(e) The pronunciation of all difficult words or expressions is carefully transcribed, so that the students need not constantly rely on their teacher, and can, if necessary, progress entirely without him.

(f) All idioms or other diffi-

culties are carefully explained in order to emancipate the intelligent students from their teacher.

EXERCICE.

1. Edouard est-il un élève appliqué? 2. Qu'est-ce qui vous l'indique? 3. Que préfère-t-il à l'étude? 4. Que ressent-il en apprenant que les vacances sont presque finies? 5. De quoi êtes-vous fâché quand le professeur vous dit que la leçon est terminée? 6. Quelles est l'intention des parents d'Edouard et d'Arthur? 7. Comment ce projet plaît-il à ces deux garçons? 8. Que regrettent-ils? 9. Que fait Edouard le jour de la rentrée; réussit-il à attendre sa mère? 10. Qu'aime-t-il mieux? 11. La maman cède-t-elle à ses prières? 12. Pourquoi n'y cède-t-elle pas? 13. Que voulez-vous que je fasse pendant la leçon? 14. Qu'est-ce que votre professeur veut que vous fassiez? 15. Ou Edouard rencontre-t-il son ami? 16. Que remarquent-ils en se promenant au fond du jardin? 17. De quoi s'étonnent-ils? 18. Pourquoi le mur est-il facile à escalader? 19. A quoi pensent-ils en voyant la muraille si basse? 20. Que souhaitent-ils pour pouvoir mettre leur projet à exécution? 21. Que pourrait-il arriver s'il faisait clair de lune? 22. Que désirent-ils pour pouvoir sortir plus facilement? 23. De quoi est-il désolé? 24. Qu'est-ce qui vous indique que les souhaits des enfants sont accomplis? 25. Pourquoi sont-ils embarrassés après avoir escaladé le mur? 26. Que ressentent-ils en entendant marcher? 27. Que craignent-ils? 28. De quoi tremblent-ils? 29. Que craignez-vous si un de vos amis est très malade? 30. Que craignez-vous quand le ciel se couvre de nuages noirs? 31. Que craignons-nous quand un incendie éclate près de notre maison?

"How does he feel (kū rū-sah' till). "Pron. ai'tah's'yoh". "How does this scheme suit these two boys. Does the mother yield to his request (Lah mammah' said-tell ah sai pree-yair). "What could happen if this should be moonlight. "When a fire breaks out (kah' tū'n'ai'-sah'-dee aiktat).

LES TRIBUNAUX

COUR CIVILE DE DISTRICT.

Nouveaux procès.
Mme Mary K. Baradell vs. Louis Baradell, son époux, divorce.

Kelso & Company vs. Henry S. Mills, pour compte ouvert, \$168.65.

Jacob L. Weil vs. John Henry Moyers et Adolph M. Keppler, saisie provisoire, \$3.375.

Successions:
Les successions suivantes ont été ouvertes jeudi.
Fred H. Karilke; Mary Petit.

PREMIERE COUR DE CITE.

Nouveaux procès.

Leon Hirsh vs. Joh. Traverse, réclamation, \$79.
Soards Directory Co., Ltd., vs. Patrick & Rehl Ltd., réclamation, \$7; vs. Otto B. Schoufeld, réclamation, \$4.

Marks Isaacs Co., vs. D. Matronga, réclamation, \$21.00.
Fuerst & Kraemer Ltd., vs. Alhambra Bath, Inc., réclamation, \$14.84.

Bell Donvillier vs. A. L. De Jong, réclamation, \$30.
Dauphine Slate Co., Inc., vs. Jas. A. Sample, réclamation, \$57.63.

John J. Nelson vs. Henry A. Mordecai, réclamation, \$15.
Peter Doen vs. Edward Dunn, pour possession d'une propriété.

VENTES INSCRITES AU BUREAU D'ALIENATIONS

William Stich, et als à John S. McGuire, lot Prieur, Poynard, Porrido et Johnson, \$1.100. — Rebutisch.

Canal Bank and Trust Co. à Childs Company of N. Y., bail de la propriété, No. 620 Canal, y compris PL. faisant face à la rue St. Charles pour 30 ans à \$12.900 par an, ou \$1075 par mois.

Mlle Louise M. L. Tissot à Domenico, Cuccia, lot Barracks, Rocheblave, Tonti et Hôpital; lot dans le même îlet \$1700. — Theard.

Pierre Haurie à Mme Pierre Sapurin, lot Agriculture, N. O. Industry et London, \$190. — Shérif.

Gustave Adolph Modinger à John Christian Klotz, lot Lyon, Magazine, Constance et Upperline, \$1400. — Seeder.

Walter Vaughn Hebard à John Arena, 3 lots Broadway, Wall, Audubon et Esther, \$4000.
Frank J. Matthews à A. Giffen Levy, bail de la propriété No. 1114 Peniston pour 2 ans à \$50 par mois.

Leon Godchaux Co. Ltd à Mme William Abbott, portion Coliseum, Webster, Chestnut et Bloomingdale, \$1250. — Kroenberger.

Chas. A. Richards à Eureka Homestead Society, lot State, Laurel, Annunciation et Burtheville, \$3300. — Benedict.

Acquéreur à Richard A. Byrnes, la même propriété, \$1800. — Benedict.

Louis Spiro à Eureka Homestead Society, lot Franklin, Marrengo, Liberty et Gen. Taylor, \$3500. — Benedict.

Acquéreur à Frank A. Noulet, la même propriété, \$3500. — Benedict.

Bureau des Hypothèques.

John Le Marchand à F. B. Twomey, \$250, 1 billet, 1 an, 8 pour cent, 2 lots Dupre, Baudin, White et Banks. — Danziger pour Dreyfous.

Dr. Geo. K. Pratt à Frank B. Twomey, \$45.000, 1 billet, 1 an, 8 pour cent, portion de terre sur le lac Pontchartrain entre Spanish Port et Milneburg. — Danziger pour Dreyfous.

Mlle Paula Duprat à Chas. Leblanc, \$200, 1 billet, 1 an, 8 pour cent, 2 lots Soniat, Robert, Saratoga et Rempart. — Henriques.

Jos. Lavite à Robert A. Soniat, \$500, 1 billet, 1 an, 7 pour cent, 6 lots Saint Bernard, White, Castiglione et Dupre. — Marinoni, Jr.

Mme Chas. M. Salmon à Fortune O. Kroll, \$1500, 1 billet, 1 an, 7 pour cent, lot Bienville, Johnson, Iberville et Prieur. — Legier.

Mme John Laquet à Frank B. Twomey, \$600, 1 billet, 1 an, 7 pour cent, portion Jackson ave., Baronne, Brainerd et Josephine. — Danziger pour Dreyfous.

Interview-Express

L'Etat d'esprit en France. — Plus de partis politiques. — Rien que des Français.

Correspondance Spéciale de l'Abeyille.

— A l'heure grave où nous sommes, quelle est votre impression, demandons-nous à M. Spronck, député de Paris, sur l'état d'esprit du peuple français?

— J'ai longuement parcouru les boulevards, ces jours derniers, nous dit-il. J'ai assisté aux différentes manifestations qui se sont produites. J'ai visité les quartiers plus particulièrement ouvriers. J'ai causé avec plusieurs de mes collègues revenus de province. Eh bien! je vous le dis très sérieusement: j'ai pleine confiance. On ne s'égosille pas aujourd'hui à crier comme en 1870. "A Berlin..." et

si, partout, dans les milieux riches ou pauvres, travailleurs ou désœuvrés, on désire ardemment la paix, on ne redoute pas non plus la guerre, si elle devient nécessaire.

— "Ne croyez-vous pas que certaines révélations apportées à la tribune du Sénat..."

— Mais non, mais non. C'est là du bluff, et du bluff de mauvais aloi parce que c'est une œuvre de parti, œuvre dangereuse par conséquent, et d'autant plus dangereuse en ce moment qu'elle passait par-dessus la tête des groupes et atteignait directement la nation elle-même, dans son œuvre vive, dans ce qui fait sa dignité et son honneur, dans son armée, sauvegarde vigilante de la patrie.

Ne parlons plus de cela, car aussi bien le peuple de France ne s'y est pas laissé prendre, et la preuve c'est qu'il a pu conserver tout son calme, tout son sang-froid, non seulement en présence de ces soi-disant révélations, mais aussi et surtout en présence des éventualités terribles d'une guerre européenne, dont à l'heure actuelle la menace est suspendue sur nos têtes. Hé oui, le peuple y songe à ce fléau, mais le regard s'approche sans trouble avec une sérénité parfaite, confiant en sa force, confiant en son armée qui, elle, sans bruit se prépare, s'est préparée aux luttes que les destins pourraient lui réserver dans l'avenir. Et ceux-là même qui il y a peu de jours, avaient voté la grève générale en cas de guerre, ont en l'état actuel de la situation qui nous est faite, biffé d'eux-mêmes les décisions prises. Dupes, ils n'ont pas voulu l'être. Ils se sont souvenus qu'avant d'être internationalistes, ils étaient français et qu'ils devaient agir en Français.

La France n'attaque personne. Ce n'est pas elle qui à d'une façon ou d'une autre a envenimé les faits malheureux que l'on sait. Elle a fait et elle fait encore tout ce qu'elle peut, tout ce qu'elle doit pour tâcher de localiser la guerre; mais elle a des amitiés précieuses, des alliances généreuses et fortes, et elle n'est pas de ces nations qui manquent à la parole donnée, aux engagements pris en entière bonne foi.

Elle n'attaque pas. Elle offre aide et secours à ses amis, à ses alliés. Elle les défend et en les défendant elle se défend elle-même.

Tous les Français ont compris cela. Au jour de danger, ils seront tous l'intégrité du territoire. En face du péril menaçant, de l'orage prêt à délayer, il n'y a

plus de partis politiques. Il n'a plus que des Français qui, au premier appel, répondront: Présents!..

G. S.

Souvenirs d'autrefois

Nous tissons dans le "Soleil". En 1870, la France et l'Europe connurent les mêmes alternatives de découragement et d'espérance. Ce fut le samedi soir, 2 juillet, que retentit le premier coup de clairon.

Ce jour-là parut dans la "Gazette de France," en première page, un entrefilet ainsi conçu: "Le gouvernement espagnol a envoyé une députation en Allemagne pour offrir la Couronne au prince de Hohenzollern."

Le lendemain matin, "l'Agence Havas," confirmant l'assertion de la "Gazette de France," communiquait aux journaux un télégramme où son correspondant de Madrid annonçait que "le prince de Hohenzollern avait accepté la Couronne."

En lisant ces deux notes, le ministre des Affaires Etrangères d'alors, le duc de Gramont, tomba de son haut. Aucun de ses agents diplomatiques ne l'avait avisé de cette menace.

Napoléon III et la Cour impériale résidaient à Saint-Cloud. Gramont alla mettre les deux documents sous les yeux de l'Empereur, abasourdi par ce coup inattendu.

"La candidature du prince de Hohenzollern — écrivit, plus tard, l'Impératrice — éclata comme une bombe!" Le président du Conseil, Emile Ollivier, avait profité du repos dominical pour s'accorder l'agrément d'une journée de villégiature dans un modeste château de Seine-et-Oise, où nulle dépêche ne pouvait et ne put l'atteindre.

C'est ainsi que s'amorça le litige qui devait provoquer entre la France et l'Allemagne, un choc si funeste à notre puissance.

Prières pour la paix

Correspondance Spéciale de l'Abeyille.

Un grand nombre d'évêques de France sont en train de préparer des mandements prescrivant des prières publiques pour le maintien de la paix.

Leur désir a, d'ailleurs, été devancé par beaucoup de curés, tant des campagnes que des villes, qui, de leur propre initiative, et sans attendre les instructions de leur Ordinaire, ont fait réclamer par leurs paroissiens des invocations conjurant Dieu d'éloigner de la France le fléau de la guerre.

SPORTSMEN'S SPECIAL

FRISCO LINES

LOUISIANA SOUTHERN R. R. (N. O. T. & M. R. R. CO., LESSEE)

SHELL BEACH TOUS LES DIMANCHES

Départ : Ar. Shell Beach : 5:00 A. M. || Départ Shell Beach : 4:10 P. M.
Ar. Nouvelle-Orléans : 6:05 A. M. || Ar. Nouvelle-Orléans : 5:15 P. M.
Arrêts: Rue Poland, Avenue Friscoville, St. Bernard, Reggio, Ysclosky.

SERVICE PAR MOTOR-CARS

\$1.00 Aller et Retour **SAMEDI ET DIMANCHE** sur tous les trains.

Pêche et chasse de premier choix. Appât sur les lieux à Shell Beach. Bon Restaurant.

Le service ci-dessus est en plus des trains réguliers.